

SOLIDARITÉ La journée organisée aujourd'hui à Paris, à la Maison de l'Unesco, réunit tous les acteurs sensibilisés à cette cause

Des Etats généraux pour le handicap

« L'accessibilité, une question de bon sens »

D'une commune à l'autre, les caractéristiques urbaines, les contraintes topographiques et historiques et les moyens budgétaires varient. Jean-Pierre Serrus, fondateur de la société Accessmétric, conseille les collectivités qui se mettent en conformité avec la loi. Un nouveau métier qu'il a créé en 2003 et qui va bientôt donner naissance à l'Association française des professionnels de l'accessibilité aux personnes handicapées. Cette structure réunira fabricants de produits et prestataires de services autour d'une charte éthique.

LE FIGARO. – En quoi consiste ce nouveau genre de consulting ?

Jean-Pierre SERRUS. – Nous faisons un état des lieux des villes, et de leur patrimoine (bâtimENTS, sites, voirie, espaces publics...), notamment grâce à un indicateur de mesure que nous avons développé avec l'École des mines. Après quoi, nous réfléchissons au type de travaux à faire – en concertation avec les élus et les associations.

Coût élevé, complexité : ces chantiers de mise en conformité sont dantesques pour une commune...

On doit vraiment casser cette

fausse idée du très cher et du très compliqué. C'est bien plus souvent une question de bon sens. Par exemple, il ne sert à rien pour une mairie de dépenser des millions dans un élévateur pour conduire les handicapés à certains services dans les étages. Il suffit de faire descendre ces derniers à eux, via un guichet qui leur soit dédié au rez-de-chaussée.

On a tendance à ne considérer l'accessibilité que par le prisme du handicap moteur. Quid des autres déficiences ?

La loi concerne toutes les grandes familles de handicap : moteur bien sûr mais aussi visuel, auditif et psychique. Il est tout aussi important de faire un plan incliné dans un bureau de vote que de trouver un système pour qu'un aveugle puisse voter.

A quelles difficultés font face les élus ?

En deux ans j'ai diagnostiqué plus de 1 000 sites, écoles, mairies, églises, plages... et, honnêtement, on a fait un grand pas en terme de sensibilisation. Idem pour la connaissance des lois et leur application. Là où tout reste à faire, c'est dans le domaine de la formation pour éduquer les gens en amont, comme les architectes ou les métiers de maintenance.

Propos recueillis par D. M.